

G.R Saint Tronc

Compte rendu de la réunion du bureau du 23/09/2016

La réunion a commencé à 14h, en présence de Michel ANTRAS, Daniel ARMAND, Michèle CARRETTI, J-louis ESPOSITO, J-paul FERRARO, Gérald GARCIA, Richard GIBELLI, J-pierre GIRAUD, Mireille MAUGER et Raymond SOSTEGNI.

Gérald nous rapporte la satisfaction des 22 participants au séjour d'Argelès- Gazost : accueil cordial et sympathique du directeur, repas agréables, pique-niques très soignés, randos dans un cadre somptueux, belles visites culturelles ou cultuelles. Temps splendide...Séjour parfaitement réussi.

Liste des adhérents

En ce début de saison, 6 nouveaux adhérents ont été accueillis : Cabagno Christine, Cabagno Gilbert, Caruso A-Marie, Chiabrando Myriam, Donatucci M-Josée et Esposito J-Louis. Pour info, ce dernier est déjà titulaire du diplôme d'accompagnateur de rando de la FFRP.

A ce jour tous les anciens n'ayant pas encore fait connaître leurs intentions quant à leurs réinscriptions, nous ne sommes pas en mesure d'annoncer un chiffre pour l'effectif global.

Immatriculation Tourisme

Lors des séjours touristiques, un souci important pour l'organisateur est celui de sa responsabilité civile en cas de problèmes. A ce sujet, Gérald a suivi une formation qui lui confère la qualité de Correspondant Tourisme auprès du Comité départemental de la FFRP. C'est ce dernier qui est chargé de souscrire les assurances nécessaires.

Infos pêle-mêle

- J-Louis Esposito est chargé de pointer la liste des présents chaque lundi.
- Co-voiturage : mode de calcul du prix à payer par chacun, sachant que le prix du km est de 0,30€ lorsque la distance parcourue A +R est inférieure à 100Km, 0,25€ au-delà :
[(Prix du km x distance AR) + péages] x Nombre de voitures / Nombre total de personnes transportées. Les chauffeurs ne sont pas comptés dans les personnes transportées.
J-Louis et Gérald effectueront ces calculs.
- Chaque nouvel adhérent se verra invité à prendre connaissance du règlement intérieur ainsi que des statuts de l'association disponibles sur notre blog.
- L'abonnement à « Passion Rando » est offert par le club à tous les membres du conseil d'administration

A propos des randos

De façon consensuelle, nous avons décidé que la « **Rando Plus** » se définissait par une longueur supérieure à 15km et/ou une dénivelée cumulée supérieure à 700m.

Pour ne pas contraindre au renoncement ceux qui ont des difficultés à faire de longues marches, il est envisagé de créer des « **Randos Promenades** ». Dans ce but on voudrait rencontrer les Pas-Pressées et les autres afin de définir leurs limites, en distance et dénivelée, la fréquence des sorties....

Activités hors randos

Michèle Carretti pourrait proposer d'organiser des sorties en groupe pour une expo, une conférence, un concert, la visite d'un lieu particulier, etc...Affaire à suivre en fonction de l'intérêt porté à ses démarches.

(Tournez la page, svp, pour lire la suite)

Rando avec l'AVH samedi 19/11

Les volontaires gambaderont avec nos amis malvoyants vers le col de l'amandier. Rendez-vous à 9H à Castellane. Pour l'organisation du covoiturage, se rapprocher de Michel Antras.

Grillades à St Jean du Puy le 28/11

Incontournables ! Après un apéro offert par le club et agrémenté de tous ces amuse-gueules si patiemment préparés par les uns et les autres, nous dégusterons les grillades, chips, fromages et fruits qui auront été achetés à St Zaccharie (avec participation financière de chacun). Concernant amuse-gueules et desserts, un seul mot d'ordre : réalisez-les en petites quantités. **PS** : n'oubliez pas d'apporter de l'eau pour boire, et votre couvert complet.

Rando pour le Téléthon le 5/12

Les Escampons, nous revoilà ! Toujours pour la bonne cause, celle des myopathes. Camille récoltera nos diverses participations, sous forme exclusive de chèques libellés à l'ordre de "AFM Téléthon". En cas d'empêchement ce jour-là, vous pourrez donner vos dons à Camille lors de la rando suivante.

Pensez à apporter rapidement à Daniel certificat médical et chèque de cotisation (50€) pour votre réinscription

La séance est levée à 17h30.

Le bureau